



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 15123

Texte de la question

M. Philippe Martin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les préoccupations des éleveurs de porcs confrontés à une baisse des cours de 25 % en 2 mois, alors que parallèlement le prix au détail n'a pas varié. Les producteurs de viande porcine considèrent que la Commission européenne conduit une politique restrictive des budgets affectés à l'OCM viande porcine. Face à l'augmentation des parts de marchés des Etats-Unis, les professionnels de cette filière sollicitent d'urgence des mesures de nature à dégager de la viande porcine vers les pays tiers. Il lui demande en conséquence de bien vouloir préciser ses intentions sur ce dossier et apporter en outre des éléments d'information sur l'état d'avancement du projet de création d'un observatoire des coûts et des marges.

Texte de la réponse

Face à l'évolution du marché du porc, la France a insisté auprès de l'Union européenne sur la nécessité de mettre en oeuvre très rapidement les mesures communautaires de gestion du marché. La demande a été entendue et le comité de gestion du 13 mai a décidé de rétablir les aides à l'exportation dont peuvent bénéficier les viandes porcines. Cette mesure permettra aux exportateurs européens de profiter des opportunités offertes par les marchés extérieurs de l'Union européenne et contribuera à améliorer la situation du marché français et communautaire. En ce qui concerne la répercussion de ces baisses de prix jusqu'au stade de la consommation de détail, il a été décidé de la mise en place d'un observatoire afin de mettre à la disposition de l'ensemble des partenaires des filières agro-alimentaires des informations impartiales sur le suivi des prix tout au long de la filière. Ce dispositif est en cours de finalisation dans le secteur porcin. Il sera d'autant plus pertinent s'il bénéficie du concours de l'ensemble des opérateurs de la filière. Son efficacité se trouvera également renforcée si les résultats de ses travaux sont régulièrement débattus dans un cadre institutionnel approprié. Sur ce thème, une concertation approfondie est engagée avec les différentes organisations professionnelles.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15123

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2924

Réponse publiée le : 13 juillet 1998, page 3886